

N° 123
AVRIL / MAI
2022

LA CHASSE AUX OEUFS

POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES ENFANTS !



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

FOCUS
La chasse aux
oeufs !

DOSSIER
Budget 2022

ET AUSSI
Les portraits
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

A l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 14 avril dernier, **le budget prévisionnel a été voté. Il s'équilibre à hauteur de 3 496 518 euros en fonctionnement et 2 112 166 euros en investissement.** Les deux faits marquants de ce budget sont d'une part la forte augmentation de l'énergie (électricité, gaz) et l'inscription au budget d'investissement du nouveau pôle culturel. Ce dernier point, au regard de la conjoncture actuelle et face à l'incertitude des prix, a conduit le Conseil Municipal à prévoir un « plan B » en investissement. En effet, il est impossible que nous puissions faire face à une augmentation des prix telle qu'elle nous est aujourd'hui annoncée, compte tenu du contexte actuel. Or, dès

l'ouverture des plis qui s'est déroulée le lundi 23 mai, nous avons constaté une forte augmentation sur plusieurs lots. Nous devons maintenant attendre l'analyse qui va être réalisée par l'architecte et nous serons fixés le 9 juin, à l'occasion de la nouvelle réunion de la commission d'appel d'offre et des conclusions du cabinet Lafitte. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de ce résultat.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 123 - Avril - Mai 2022
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



PEFC 10-31-1118

SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : LE BUDGET 2022

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS : LA CHASSE AUX OEUFs

LGV : réponses de Madame la Préfète

> Suite aux différents courriers envoyés par monsieur le Maire entre 2021 et le début de l'année 2022, madame la Préfète a fait réponse les 22 avril et 13 mai derniers. Vous en trouverez copie ci-dessous :

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Préfète de région

Affaire suivie par :
Laurent SERRUS
Chargé de mission
mobilité, infrastructures, transports
05 56 90 65 11
laurent.serrus@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

Bordeaux, le 22 AVR. 2022

Monsieur le Maire,

Par un courrier du 11 février dernier, vous me faites part de votre demande que soient mis en œuvre les engagements de l'État dans le cadre de la réalisation du GPSO. Ces engagements concernent les mesures en faveur de l'environnement et des riverains. Ils sont explicités dans les annexes au décret de déclaration d'utilité publique de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse ainsi que dans celles de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les AFSB. Ils s'imposent au maître d'ouvrage du projet, SNCF Réseau.

L'État veillera à ce que ces engagements soient respectés. Ils seront d'ailleurs précisés et enrichis à l'aune des études environnementales en cours et des éléments qui seront retenues dans les futurs arrêtés d'autorisations au titre du code de l'environnement.

Les modalités précises de suivi de ces mesures et d'associations des collectivités concernées ainsi que des associations notamment celles de protection de l'environnement ne sont pas encore arrêtées. Elles le seront dans le même esprit que cela a été fait sur le projet de ligne nouvelle Tours-Bordeaux, l'écoute des acteurs locaux étant essentielle à la pleine réussite de ce grand projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Je suis très attentive à ce sujet.

Monsieur Christian TAMARELLE
Maire de Saint Médard d'Eyrans
9, Avenue du 8 mai
33 650 SAINT-MEDARD-D'EYRANS

La Préfète de région,
F. Buccio
Fabienne BUCCIO

Copie :
Monsieur le Préfet d'Occitanie

4b, esplanade Charles-de-Gaulle
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 90 60 60
www.prefectures-regions.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Préfète de région

Affaire suivie par :
Laurent SERRUS
Chargé de mission
mobilité, infrastructures, transports
05 56 90 65 11
laurent.serrus@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

Bordeaux, le 13 MAI 2022

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 avril dernier, vous me demandez que soit définie une méthodologie de travail permettant une bonne information entre les différents acteurs opérationnels du Grand projet du sud-ouest afin notamment d'anticiper les interventions des divers intervenants sur le terrain.

Vous me rappelez également votre attente que soit mise en place une gouvernance de suivi de ce projet associant les élus du territoire ainsi que les associations locales.

Je comprends vos attentes. Mes services travaillent avec ceux du préfet d'Occitanie, coordonnateur du GPSO et le maître d'ouvrage du projet, SNCF Réseau, pour définir ce cadre d'association des territoires pour qu'il puisse être mis en place rapidement.

D'ici là et sans attendre je demande à SNCF Réseau de veiller à ce que les maires soient informés des interventions sur leur territoire, comme cela a d'ailleurs été le cas récemment avec vous le 30 mars dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Je reviens vers vous dès que le cadre d'association des territoires sera arrêté.

Monsieur Christian TAMARELLE
Maire de Saint Médard d'Eyrans
9, Avenue du 8 mai
33 650 SAINT-MEDARD-D'EYRANS

La Préfète de région,
F. Buccio
Fabienne BUCCIO

Copie :
Monsieur le Préfet d'Occitanie

4b, esplanade Charles-de-Gaulle
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 90 60 60
www.prefectures-regions.gouv.fr

1/1

Remise en peinture de la signalétique

La mairie a fait retracer les marquages au sol des rues et carrefour modifiés en novembre dernier. Les tracés des places de parking ont été repeints et de nouvelles créées. Beaucoup d'automobilistes ne respectant toujours pas les nouvelles signalisations routières, souhaitons que ce marquage accru en appelle au civisme.



LA MAIRIE ET VOUS

INFO : Quelques ballons lancés par les enfants lors du carnaval ont été retrouvés et retournés en mairie !

RDV sur le site Internet de la commune pour y découvrir les chanceux !

Elections Législatives

Les Élections Législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (salle des fêtes, place du 11 Novembre)

ATTENTION : pièce d'identité obligatoire pour voter (la carte

électorale n'est pas une pièce d'identité et n'est donc pas obligatoire pour voter).

Si vous souhaitez faire une procuration, renseignements sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Fournitures scolaires : offrez-leur une nouvelle vie !

Les vacances sont proches, c'est l'occasion de faire du tri dans vos fournitures scolaires de l'année.

Dans le cadre de notre projet, nous vous invitons à mettre de côté et non jeter vos anciennes fournitures scolaires en bon état et donc réutilisables. Cela est une manière citoyenne de sensibiliser votre enfant au recyclage et à la solidarité.

Cette collecte se tiendra tout au long de l'été à l'accueil de la mairie, pour une remise de vos dons au secours populaire et aux restos du cœur lors de la rentrée scolaire de septembre.

Toutes celles et ceux qui souhaitent y contribuer peuvent déposer les fournitures suivantes : cartables, trousse, crayons, crayons de couleur, feutres, stylos, gommes, taille-crayons, tubes de colle, copies simples et/ou doubles perforées, classeurs et trieurs, pochettes plastifiées, cahiers, portes vues,

intercalaires, chemises cartonnées, règles, équerres, rapporteurs, compas, dictionnaires de langues, blouses blanches, clés USB, calculatrices « simple » ou « scientifique ».



Remise de médaille



Dimanche 8 mai, la commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée au monument aux morts. L'invitation avait été faite par Yves BLAYE, Président de l'Amicale des Combattants de Saint-Médard-d'Eyrans. Les saint-médardais se sont réunis autour de monsieur le Maire et des élus, pour assister à cette commémoration en musique. Cette année, monsieur le Maire a honoré Jean VITON, en lui remettant la médaille "titre de Reconnaissance de la Nation" pour services rendus en Algérie, du 26 décembre 1963 au 10 décembre 1964 (opérations de sécurité et maintien de l'ordre).

Cette cérémonie s'est clôturée autour d'un apéritif offert par l'amicale des combattants.

Page Facebook

La commune va se doter d'une page Facebook. Vous pourrez y trouver des informations pratiques et les nouvelles

de la commune. Le lien de cette page sera prochainement disponible sur le site Internet de la commune.

État civil

Naissances :

Liam MAGNAC, le 28/01/2022

Léo ONDET, le 08/03/2022

Matéo NUNES, le 22/03/2022

Gabin MAJEAU, le 03/05/2022

Mariages :

Isabelle TIBI et Jean-Claude LAVIELLE, le 26/03/2022

Valérie CHAUMET et Cyril GIACOMONI, le 23/04/2022

Décès :

Josette CANTAU épouse MALARTIC, le 25/03/2022

Robert LEROY, le 15/04/2022

Grégoria VAQUERIN veuve DUBREUIL, le 12/05/2022

Extraits du Conseil Municipal du 14 avril 2022

> Approbation du Compte de gestion 2021

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part est approuvé.

> Vote du compte administratif 2021

Monsieur le Maire se retire.

Monsieur BARROUILHET, adjoint au maire, présente le compte administratif ; lequel peut se résumer comme suit :

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE
Prévu	3 125 099,02	3 125 099,02	Excédent
Réalisé	2 388 062,88	2 838 981,43	450 918,55

Investissement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE
Prévu	1 210 526,79	1 210 526,79	Excédent
Réalisé	548 634,36	782 113,94	233 479,58

Les résultats d'exécution fonctionnement/investissement entre le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 concordent.

Au niveau du prévisionnel en fonctionnement, il existe une différence de 321,20 euros entre le compte de gestion et le compte administratif. Ce delta s'explique par la décision modificative n°2 qui a été prise en Conseil Municipal mais rejetée par le Trésor Public.

Le compte administratif est adopté.

> Affectation des résultats 2021

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :			
Résultat de l'exercice	excédent :	450 918,55	
	déficit :		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	506 740,82	
	déficit :		
Résultat de clôture à affecter	excédent :	957 659,37 €	
	déficit :		
Résultat réel de financement de la section d'investissement :			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice (D001)	excédent :	233 479,58	
	déficit :		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :		
	déficit :	-194 006,59	
Résultat comptable cumulé (R001)	excédent :	39 472,99	
	déficit :		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		-442 700,00	
Recettes d'investissement restant à réaliser :		91 331,00	
Solde des restes à réaliser (RAR) :		-351 369,00	
Besoin de financement de la section d'investissement (D001) :		-311 896,01	
Besoin de financement total (R1068) :		-311 896,01	

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002= déficit reporté	R002= Excédent reporté :	D001=	R001= excédent reporté :
	645 763,36 €		39 472,99
			R1068 =
			311 896,01

> Vote des taxes

Compte-tenu de la réforme de la fiscalité directe locale, (pas de vote de taux de taxe d'habitation),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

> **de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 et de les reconduire à l'identique sur 2022 soit :**

- Taxe Foncière (bâti) = 38,70%
- Taxe Foncière (non bâti) = 40,57%

> de charger monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

> Vote du budget primitif 2022

Le Conseil Municipal approuve le Budget Prévisionnel 2022 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 496 518,36	3 496 518,36
Section d'investissement	2 112 166,36	2 112 166,36

> Subventions aux associations

Une somme de 19 900 euros est allouée aux associations.

> Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité. Ces autorisations sont valables jusqu'au vote du Budget primitif 2023.

> Mise à jour du règlement ALSH

> **Convention relative à la réalisation par le SDIS de la Gironde des opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et à la gestion administrative des points d'eau incendie privés**

> Lancement des consultations pour les marchés

Monsieur le Maire informe qu'il convient de mettre en œuvre le budget prévisionnel 2022 qui vient d'être voté. En effet, des travaux sont prévus concernant la construction de la salle culturelle.

Les membres du Conseil Municipal décide d'autoriser monsieur le Maire à lancer un marché public.

> Jurés d'assises

> Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal décide de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre ou d'opération à opération dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des dépenses de personnel et d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tous documents et pièces afférents à la présente affaire.

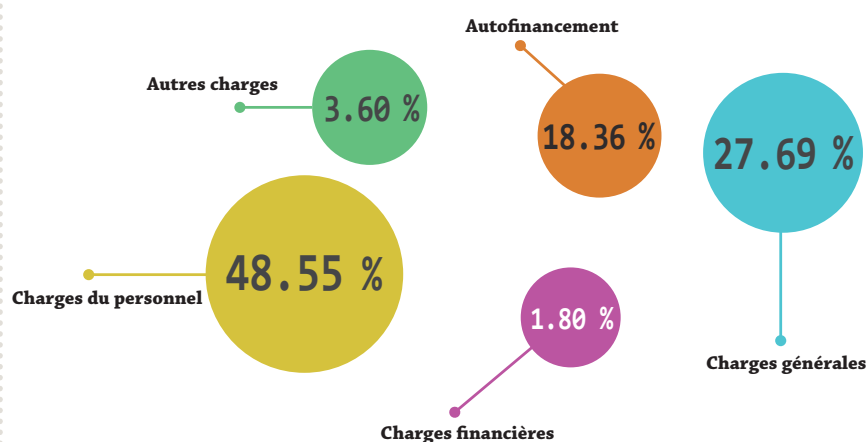
Budget 2022

Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 3 496 518,36 euros.

Dépenses de fonctionnement

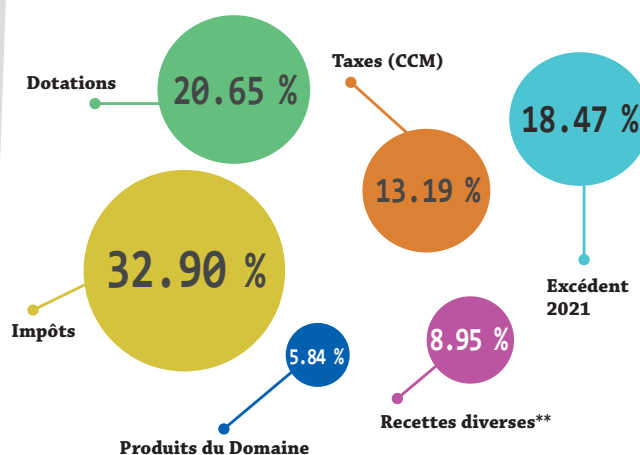
Malgré un contexte de crise sanitaire pour le moins contraignant cette année encore, la saine gestion des dépenses communales nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 18 %, directement reversé en recettes d'investissement (**autofinancement**).



Charges du personnel :	1 697 500,00 €
Charges générales :	968 208,00 €
Autofinancement :	641 925,36 €
Autres charges :	125 810,00 €
Charges financières :	63 075,00 €
Total :	3 496 518,36 €

Recettes de fonctionnement

Elles regroupent notamment les impôts directs ainsi que la taxe additionnelle reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu depuis 2002 à l'euro constant. Postes représentant à eux seuls plus de 46 % de nos recettes de fonctionnement, auxquels nous devons aujourd'hui ajouter les dotations de l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Dans le même temps, nous reversons à cette section de fonctionnement 18,47 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice 2021.

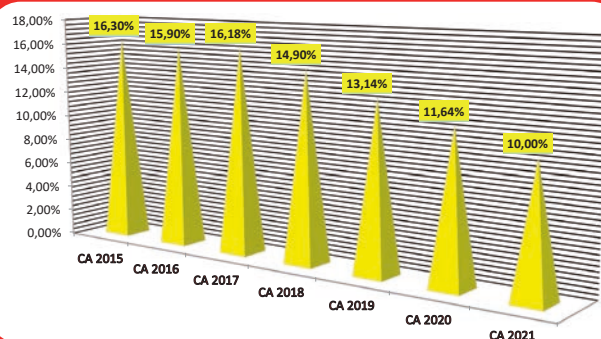


Impôts :	1 150 496,00 €
Taxes (CCM) :	461 300,00 €
Produits du Domaine :	204 080,00 €
Recettes diverses** :	312 780,00 €
Dotations :	722 099,00 €
Excédent 2021 :	645 763,36 €
Total :	3 496 518,36 €

** Fonds Départemental, Droit de place, taxes diverses pour 169 880 € / Autres produits de gestion courante pour 61 800 € / Produits financiers pour 1 100 € / Atténuation de charges pour 80 000 €

Évolution de la dette communale

Cette année encore et dans la droite ligne des exercices antérieurs, le Conseil Municipal a décidé de reconduire à l'identique les taux des taxes communales.

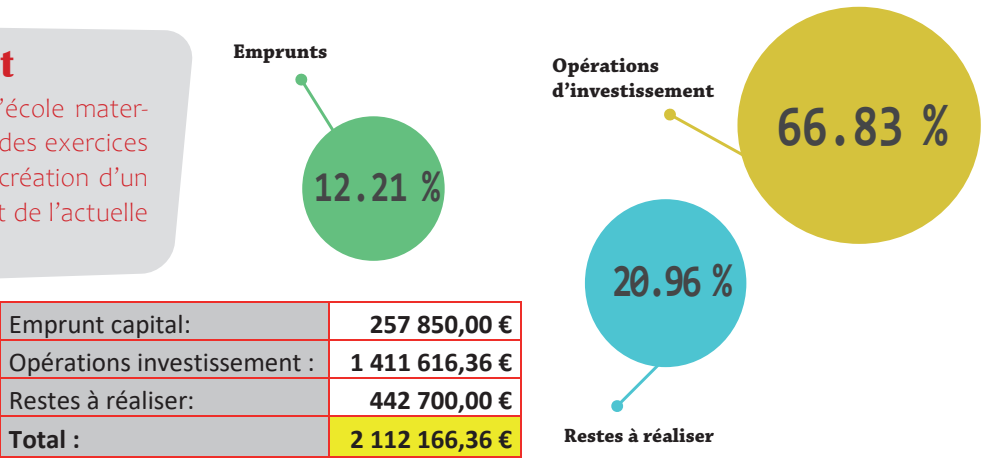


Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 2 112 166,36 euros.

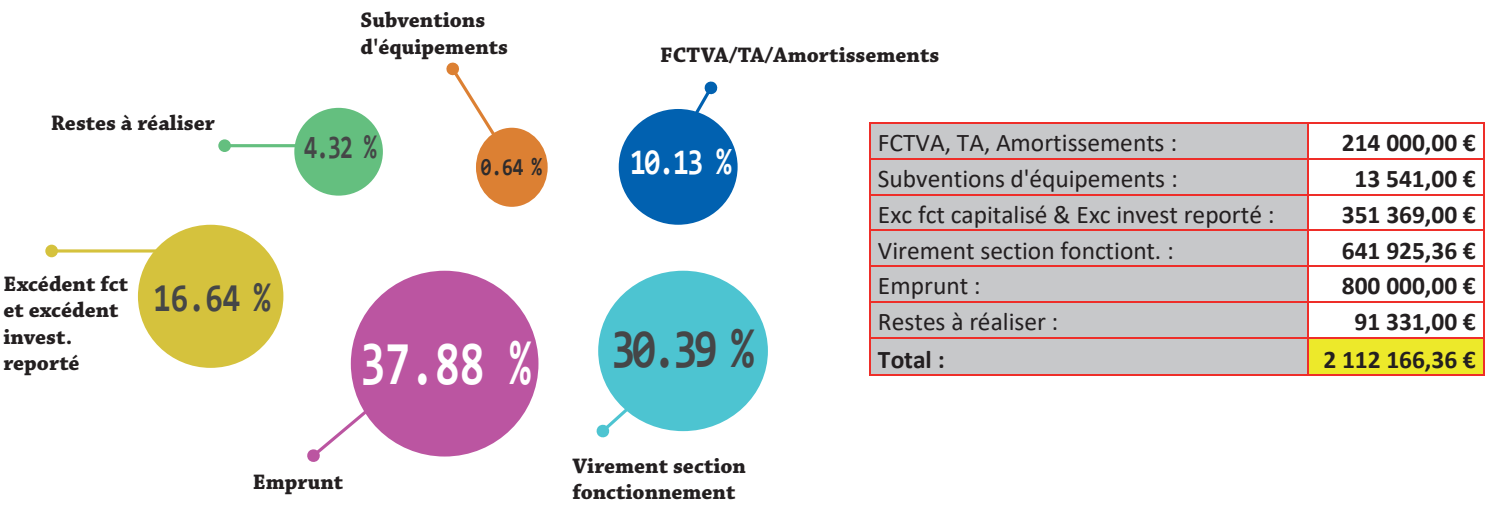
Dépenses d'investissement

Alors que les travaux d'extension de l'école maternelle sont en cours, le projet « phare » des exercices budgétaires à venir consistera dans la création d'un nouveau pôle culturel en remplacement de l'actuelle salle des fêtes.



Recettes d'investissement

C'est la raison pour laquelle doit-être enlevé notre choix de contracter un emprunt, au regard notamment des taux encore largement favorables à la collectivité. Avec la volonté néanmoins de pouvoir poursuivre nos actions par le biais de l'autofinancement.



Vote du budget de la caisse des écoles

Inscriptions budgétaires école maternelle	Inscriptions budgétaires école élémentaire
Fonctionnement	Fonctionnement
Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 600 €	Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 413 €
Fournitures scolaires : 5 200 €	Fournitures scolaires : 8 436 €
Voyages, déplacements, visites : 2 000 €	Voyages, déplacements, visites : 7 248 €
Fêtes, cérémonies : 800 €	Transports collectifs : 2 736 €

Dans la droite ligne des exercices antérieurs, la municipalité demeure à l'écoute des enseignants pour le bien-être de nos enfants, qu'il s'agisse des sorties, du renouvellement du mobilier ou de la modernisation des classes. Cet exercice sera notamment marqué par la poursuite de l'informatisation de l'école maternelle dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements, ainsi que par le renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire (ordinateurs, vidéoprojecteurs).

Vote du budget du C.C.A.S.

Dépenses			Recettes		
011	charges à caractère général	15 000,00 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	1 500,00 €
012	charges de personnel	12 000,00 €	74	dotations et participations	2 000,00 €
65	autres charges de gestion courante	48 824,71 €	75	autres produits de gestion courante	6 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
Total		78 824,71 €	R002	excédent fonctionnement reporté	68 424,71 €
					78 824,71 €

La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Actions Sociales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles pour valoriser le lien social, dans un contexte que nous espérons à présent plus propice aux rencontres et échanges.

DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Maternel : à la ferme !



« Dans ma basse-cour il y a... », des poules, des dindons, des oies mais aussi des canards, des vaches, des moutons ; vous l'avez compris, c'est à la ferme que nous avons posé nos valises pour ces vacances de Pâques. Ça tom-

bait plutôt bien car dès le premier jour, chasse aux œufs géante : chocolats à gogo et rires garantis ont ouvert le bal. Des activités manuelles et sportives ont pris la suite, un ciné au centre avec le film « la ferme se rebelle », de la pâtisserie, bref, on ne s'est pas ennuyé au centre.



Histoire de se dégourdir les pattes la première semaine, les apprentis fermiers sont allés se défouler à Kid parc et pour finir, c'est à la ferme pédagogique du « Chaudron magique » que nous avons pu voir, en vrai, les animaux mais pas seulement... Et oui, nous avons également appris à faire du pain et chacun est rentré chez lui avec une baguette « maison » sous le bras !

Un grand bol d'air avant de reprendre le chemin de l'école... Rendez-vous cet été pour trois semaines de folie !

Primaire : des vacances 3 étoiles !

Nous l'attendions depuis un moment et enfin les cloches et les œufs de Pâques ont fait leur retour sur le centre de loisirs ! Une thématique toute trouvée mais qui fourmille d'idées et de senteurs qui nous stimulent les papilles... De la réalisation de paniers ou autres lapins filous, à la décoration et conception de cloches nous préparant à l'arrivée de la douceur du cacao. Cette odeur si bien connue des enfants, ces couleurs teintées de noir, de marron ou de blanc que nous avons sublimes dans nos ateliers pâtisseries pour retrouver ces saveurs exquises en bouches... Mais dans notre univers ludique, place au sport avec notre course aux œufs, un savant mélange d'épreuves sportives et de réflexions, avec pour seul objectif, gagner du temps pour aller débusquer des chocolats qui n'attendent que de fondre dans les bouches. Autre lieu autre ambiance : le grand retour du « Bordeaux Express » ! Un grand jeu de piste, de Saint-Pierre aux Quinconces, du Jardin public à Pey-Berland, entre effluves gastronomiques et ambiances estivales. Ce périple urbain d'environ

11 km fut un grand succès. Et pour finir les vacances, rien de tel qu'un grand bol d'air avec des vents chargés en iode et sel marin à la dune du Pilat. Vue sur le banc d'Arguin, les enfants ont monté, dévalé, sauté, joué mais surtout rigolé les yeux remplis d'étoiles et de sable...

Vous pouvez consulter les photos sur le site internet de la commune rubrique ALSH.



Ados et préados

Durant ces vacances d'avril, un groupe de 30 ados a participé à un programme dynamique et sportif. Malgré un temps quelque peu maussade, les vacances ont débuté avec le téléski nautique, où les jeunes ont fait preuve d'une grosse motivation et d'une maîtrise exceptionnelle. Par expérience, rares sont ceux qui peuvent se vanter de réussir aussi facilement à maîtriser le départ en wakeboard et de rester sur la planche plus d'un tour...

Ensuite nous sommes partis dans les arbres sur le site de Bommès, où des parcours de niveaux bleu à rouge n'ont pas effrayé nos jeunes aventuriers.

Du bowling, avec là aussi de grosses surprises : Nathan a fait exploser le score avec 175 points, soit pas moins de 6 strikes dans une même partie. Bravo !

Des sauts à trampoline-Park et du cinéma pour conclure une première semaine bien animée.



Stage de Beat Box et Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

À l'initiative de la CCM et ce depuis le mois de janvier, des ateliers Beatbox, MAO et Hip-Hop ont été proposés aux jeunes de la commune.

Pendant les vacances, 8 jeunes âgées de 12 à 15 ans ont ainsi découvert, par l'intermédiaire des artistes Titouan et Alex, les rouages des métiers autour de la musique, de la danse et des effets de lumières.

En partant de rien, le groupe a créé les paroles, la musique et la chorégraphie pour un spectacle haut en couleur présenté sur la scène de la Ruche (Saucats) devant un public épaté et conquis par autant d'implication.

Bravo à vous les artistes d'un jour, avec un max de souvenirs d'une soirée parfaite.



A NOTER

Argent de poche

L'opération Argent de poche sera reconduite pour les vacances d'été :

> juin : du 20 au 24 juin / du 27 juin au 1^{er} juillet

> Juillet : du 4 au 8 / du 11 au 15 (pas le 14) / du 18 au 22 / du 25 au 29

Inscriptions et renseignements en mairie.

Spectacle théâtre périscolaire primaire

La représentation des enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire aura lieu le mercredi 29 juin à 20h à la salle des fêtes. Au programme, deux pièces : "L'assassin habite au 24" et "Absurdes sketches", parodie policière.

Fête du périscolaire

La fête du périscolaire n'aura pas lieu cette année. Certaines restitutions se feront par vidéos et d'autres lors de la kermesse de l'école élémentaire.

Les dates de l'été

> mercredi 1^{er} juin – date d'ouverture des réservations (ALSH maternel et primaire + séjours primaire / Ados)

> du vendredi 8 au vendredi 29 juillet : ouverture ALSH juillet

> du lundi 1^{er} au vendredi 19 août : fermeture estivale des ALSH

> du lundi 22 au mardi 30 août : ouverture ALSH août

> mercredi 31 août : pas d'ALSH (préparation de la rentrée)

VIE ASSOCIATIVE

BAYEN : dépêchez-vous !

Il ne reste que quelques places pour les camps de cet été ! Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire sur le site « asobayen.net ». De nombreuses aides ont été mises en place pour faciliter les séjours : aides de la CAF, Chèques Vacances, opération « Colo à 10 € ». *N'hésitez pas à vous renseigner au 05 56 67 27 66 après 20 heures.*

24 février 1972, date de naissance de notre association par la parution au Journal Officiel.

Notre association est donc cinquantenaire et 50 ans, ça se fête ! Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui ont connu,

qui connaissent et qui veulent connaître Bayen pour un dimanche de fêtes, de retrouvailles et de montagnes. Réservez votre week-end du **10 et 11 septembre**.

Les modalités de ces retrouvailles festives seront précisées dans le prochain numéro.



Comité des fêtes : quel agenda !



Nous remercions tous les exposants et visiteurs qui ont bravé le froid et participé à notre vide grenier du 3 avril, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour notre

prochaine édition qui se tiendra le dimanche 16 octobre.

Par ailleurs, nous nous sommes retrouvés le samedi soir 14 mai, autour de l'orchestre de l'Harmonie des Graves qui a joué pour les habitants, associations et réfugiés Ukrainiens accueillis sur le secteur, en témoignage de notre solidarité.

Un grand merci à tous les musiciens, aux habitants et associations qui se sont mobilisés.

La fête locale fait enfin son retour les 10, 11 et 12 juin après deux années d'interruption et nous espérons vous retrouver nombreux pendant ce week-end dont vous trouverez le programme ci-joint (**La messe ayant été annulée au dernier moment**).

Petits et grands trouveront de quoi s'amuser et se détendre, et il est temps pour les plus jeunes de sortir les cartes cadeaux reçues du Père Noël.

N'oubliez pas de vous inscrire au repas du samedi soir !

Le groupe des bénévoles continue de s'étoffer, aussi merci à toute l'équipe qui se mobilise pour l'organisation de nos événements.

Nous vous disons à très bientôt, sur la fête locale !



Familles Rurales : les news !

Assemblée Générale

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 avril 2022.

Ouverture de la séance en présence des membres du Conseil d'Administration, de monsieur le Maire, de la Chargée de Mission de la Fédération Départementale et de 21 adhérents.

Le quorum étant atteint, lecture est faite des rapports d'activités, financiers et budget prévisionnel 2022.

Suite à l'élection du tiers sortant des nouveaux membres au Conseil d'Administration sont élus :

- > Présidente : Dominique GARBAY
- > Vice-Présidente : Gisèle Du MAS DE PAYSAC
- > Secrétaire : Nicole ANDRE-BACHAUD

> Trésorière : Annie BLAYE

> Trésorière adjointe : Danièle LEMAIRE

> Membres actifs : Roland BALLION, Isabelle VILLAFILA

Nous clôturons cette assemblée générale en levant le verre de l'amitié.

Judo

Bravo à Séraphin Chauvet (ceinture marron) de l'Association sportive de Saint-Médard-d'Eyrans, qui lors du 1^{er} Championnat de France de KATA à Vinon sur Verdon (89) dans la catégorie jeune pour le NAGE NO KATA a brillamment terminé 10^{ème} sur 25. Félicitations pour cette première participation au Championnat de France.

SSM : après une saison magnifique, le SSM rejoint l'élite régionale

Quatre-vingt-huit ans après sa naissance en pleine guerre mondiale, le Stade Saint-Médardais a écrit le 1er mai dernier, après une heure et demi de travaux forcés à Saint-Pierre du Mont, le jour de la fête du travail, la plus belle page de son histoire.

Un but à la dernière minute sur un coup franc de Robin Lavignette, point d'orgue magique d'une saison magnifique débutée par une glorieuse épopée en Coupe de France, a propulsé dans la lumière, une équipe à l'état d'esprit remarquable, mosaïque de caractères, de tempéraments et de talents différents mais si complémentaires.

Un groupe animé d'une foi inébranlable que Laurent Marquezanne et ses adjoints Thierry Omer et Anthony Lopez ont su modeler et protéger, tout en tirant tout au long de la saison son efficacité maximale.

D'abord à l'affût, dans la position du chasseur jusqu'à la sortie de l'hiver, le SSM, est sorti du bois pour passer devant et résister lui, le... chassé à son tour, aux Médocains de Sainte-

Hélène et aux Landais de Saint-Pierre du Mont.

Voilà le Stade Saint-Médardais en Régionale 1 dans l'élite du football régional aquitain, prêt notamment à défier la saison prochaine dans des derbys qui s'annoncent déjà épiques le FC Graves ou La Brède, lors d'une nouvelle saison qu'il faut déjà préparer.

Mais rassurez-vous, le SSM, conduit avec sagesse et passion par le tandem Jean-Dominique Cocut et Julien Faugère, gardera ses principes, ses valeurs, ne tombera surtout pas dans le piège de la tentation et n'oubliera pas ses objectifs : l'unité, le plaisir, le fair-play, la formation, l'éducation de sa jeunesse, un vivier qui va inévitablement s'agrandir avec les excellents résultats du club

et grâce au travail remarquable de ses éducateurs.

Répondant à l'invitation des dirigeants du SSM, monsieur le Maire, Christian Tamarelle, ancien footballeur, est venu saluer et fêter l'historique saison du SSM, lequel va compter, plus que jamais, sur le précieux concours de la municipalité pour poursuivre son accomplissement.



TCSM : fin de saison

Avec l'arrivée du printemps, le retour sur les courts est de plus en plus fréquent. Les rencontres du dimanche ont pu redémarrer comme celle du 20 mars où les licenciés ont pu s'affronter, se challenger et déguster quelques spécialités irlandaises. La prochaine rencontre est à venir en juin.

La période des vacances de Pâques a été quant à elle, l'occasion pour notre coach de réaliser son traditionnel stage de perfectionnement, dédié à nos plus jeunes. Entre travail technique le matin et matchs l'après-midi, les journées de nos plus petits ont été bien remplies pour leur plus grand bonheur.

Côté « compet », le tournoi interne a débuté en avril avec au programme des matchs en simple dames et simple messieurs ainsi que des matchs en double mixte. Onze duos sont engagés pour le double mixte et près d'une trentaine de joueuses et joueurs sont inscrits en simple.

Le tournoi se clôturera le 11 juin prochain, avant notre assemblée générale annuelle.

Le printemps sonne également la reprise des championnats de Nouvelle-Aquitaine. Cette année, cinq équipes sont inscrites au lieu des trois habituelles : deux équipes féminines et trois équipes masculines. Ces rencontres sont concentrées cette année exclusivement sur le mois de mai. Nos compétiteurs sont particulièrement investis et notamment nos dames, puisque 95 % d'entre elles sont engagées dans la compétition. Bravo à elles pour leur engagement et leur ténacité !

Côté agenda, à noter la fête de fin de saison qui se déroulera

le 11 juin prochain avec au programme :

- > Finale du tournoi interne dès 9h
- > Assemblée Générale à 11h30
- > Traditionnel pot de l'amitié pour clôturer cette année tennistique
- > Auberge espagnole à partir de 12h30
- > Après-midi de jeux pour petits et grands.

Ce moment convivial sera également l'occasion pour vous de penser à vos réinscriptions pour la saison à venir.

Toutes les informations relatives à ces animations vous seront communiquées en amont par mail, sur nos réseaux sociaux, site Internet et lors de nos cours.

Au plaisir de vous revoir sur les terrains !



VIE ASSOCIATIVE

LGVEA : manifestation anti-GPSO du 30 avril ; nous y étions !

Le 30 avril 2022, à l'appel des coordinations interdépartementales du Sud-Ouest, se tenait une rencontre/manifestation à Bordeaux, rassemblant environ 400 personnes contre le projet GPSO.

Accompagnée d'élus locaux, une délégation d'adhérents de l'Association LGVEA était présente, démontrant notre refus du GPSO et de son néfaste impact environnemental, social et économique.



Les interventions de représentants d'associations, de collectifs, d'élus... ont marqué cette manifestation, démontrant l'importante opposition à ce projet dévastateur qui peut toujours être contré par la détermination des habitants du territoire.

Rappel : nous vous invitons tous à l'assemblée générale de LGVEA qui aura lieu le 24 juin 2022 à 19 heures dans la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans.

SO Animation : l'été se prépare

L'association SOA vous propose

> sur le mois de Juillet : des colonies de vacances pour les enfants à partir de 6 ans au départ de Saint-Médard-d'Eyrans. Un large choix de séjours est proposé afin de satisfaire les plus grands comme les plus jeunes.

L'équipe pédagogique attend vos enfants pour les embarquer dans de belles aventures, au cœur des Landes.

> sur le mois d'août : l'accueil de loisirs des bois à Martillac 3/11 ans sera ouvert du 1er au 19 Août 2022 de 7h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous et propose des activités en plein cœur des bois, un cadre idyllique pour des enfants rêvant de nature et de grandeur.

Nous vous attendons nombreux !

Infos et réservations sur www.soanimation.fr
contact@soanimation.fr

Séjours de vacances	
Les petits explorateurs 6-9 ans Du 9 au 12 Août 2022 240 €	Les Aventuriers 8-12 ans Du 9 au 15 Août 2022 410 €
Black'Fun À partir de 12 ans Du 17 au 24 Août 2022 600 €	Sport et Nature À partir de 10 ans Du 25 au 31 Août 2022 480 €

École des Bois à MARTILLAC
de 3 à 11 ans
Mardi & Vacances
7h30 - 18h30
NATURE EXPLORATEUR AVENTURE & **SPORT** EYE SPORT MULTISPORTS

Rugby : les Arruanais se bonifient !

Un Hat-trick, 3 essais inscrits par notre n°9, lors de notre déplacement au Stade Bordelais. Les affranchis étaient 15, nous 18, suffisamment pour mettre du rythme dans un match serré, engagé. Il nous reste deux matchs pour clôturer cette

magnifique saison. Le 19 mai, les Wallabus (Mérignac) et le 2 juin, Parempuyre.

Les Amuanais comptent sur le duo d'entraîneur Quentin - Alexis.



APBA : l'étude des fossiles, mais pourquoi faire ?

L'APBA depuis 1996 n'a de cesse de parcourir le territoire aquitain, à la recherche de fossiles. Cette quête du moindre reste d'organisme animal et végétal ayant vécu sur notre planète et pétrifié dans la roche, n'a pas pour but essentiel d'amasser des quantités astronomiques, afin de les stocker et dans le meilleur des cas, de les exposer. Le but de la paléontologie est d'étudier toutes les formes fossiles disponibles (restes originaux, empreintes, traces d'activités...) afin d'une part, de mieux connaître l'histoire de la vie sur notre planète et d'autre part, d'en tirer des enseignements précieux.

Par leur longue histoire, les fossiles permettent aux paléontologues de retracer les millions d'années écoulés durant lesquels les formes de vie ont évolué. Grâce aux innombrables restes fossiles collectés, les chercheurs connaissent les périodes durant lesquelles telle ou telle espèce vivait. C'est le cas des Ammonites présentes en grand nombre dans les terrains de l'ère Secondaire,



qui offrent aux paléontologues l'opportunité de déduire un âge relatif, mais avec une certaine précision.

Mais les fossiles se révèlent être également très intéressants pour reconstituer les environnements du passé. Par l'étude de leur morphologie, il est possible de déduire des informations sur leur mode de vie. En compilant toutes les données pour toutes les espèces inventoriées sur un même lieu, cela permet de donner une idée de l'environnement de l'époque. Les paléontologues construisent ainsi des paléoenvironnements.

Les fossiles sont donc des vestiges précieux pour les scientifiques. Bien connaître les espèces qui se succèdent offre la possibilité de documenter et comprendre le temps qui s'écoule. Alors, la prochaine fois que vous croiserez un fossile au détour d'une promenade, vous pourrez vous dire qu'il peut apporter une somme fantastique d'informations pour ceux qui savent les déchiffrer...

HBSME : bientôt la fin de saison

Les vacances de Pâques ont commencé avec la cueillette des chocolats pour les plus jeunes, pour leur plus grand plaisir ! Elles se sont poursuivies pour certains, par un stage gardien de buts sur 2 jours encadré par Eric, pour d'autres par du travail spécifique avec les coaches. Beaucoup de travail, mais les progrès sont là !

Les championnats se sont terminés mi-mai pour toutes les équipes : bravo à tous pour avoir porté dignement les couleurs du club ! N'oublions pas nos jeunes arbitres qui ont officié dans la salle ou sur les terrains girondins.

Et comme le veut la tradition, les MiniHand ont participé au plateau final organisé par le Comité de Gironde Handball à Langon. Beaucoup de matchs, de buts et de sourires, tout ce qu'on aime !

La fin de l'année sera consacrée aux entraînements pour les licenciés. Tout au long du mois de juin, la découverte de l'activité handball sera proposée aux futurs adhérents sur les créneaux habituels. « N'hésite pas à venir tester, on t'accueillera avec plaisir ! »

Le 18 juin se déroulera l'assemblée générale du HBSME, suivi de son traditionnel apéritif. Des animations seront proposées à tous, enfants comme parents. Réservez d'ores et déjà votre journée !



Dynamic's club : vous retrouver !

L'association, pour son dernier loto dans la salle des fêtes samedi 30 avril, a retrouvé ses joueurs habituels avec un grand plaisir. La salle n'était pas aussi remplie que d'habitude, en raison des vacances scolaires, mais l'ambiance était formidable.

Nous espérons retrouver nos joueurs très bientôt !

A ce sujet plusieurs membres de notre association participent à la préparation pour le 2 juillet de « Saint-Médard d'Eyrans fête sa mémoire » avec les Créants (collectif artistique). N'hésitez pas à venir nous voir le mardi et mercredi après-midi à la salle polyvalente si vous désirez participer à cette manifestation, ou bien prendre des informations.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole Maternelle

Le printemps de l'école maternelle

Le 31 mars dernier, tous les élèves de l'école maternelle se sont retrouvés dans la cour et ont défilé par classe, afin que chacun puisse applaudir le travail réalisé : de magnifiques masques ! Après avoir défilé, les enfants ont eu droit à un goûter.

Au mois de mai, les cinq classes ont pris le bus direction le théâtre Femina de Bordeaux. Les enfants ont assisté à un mini-concert, « Le carnaval des animaux ». Ils ont pu entendre l'interprétation des différents animaux via un orchestre. Une découverte pour la plupart d'entre eux !



A vos agendas :

> La kermesse de l'école élémentaire aura lieu le vendredi 24 juin (stade de la Bugonne)

> La kermesse de l'école maternelle aura lieu le vendredi 1^{er} juillet (école maternelle)

Ecole Élémentaire

Une fin d'année très active !

Après deux années contraintes par la COVID, les classes de l'école élémentaire ont retrouvé un peu de normalité et ont ainsi pu participer à des projets et réaliser des sorties :



- > les CM2 de M. ROBERT ont pris la route de la Dordogne, direction le château de Castelnau pour participer à une journée histoire, calligraphie et blason. Ils ont également assisté à un concert lyrique inspiré de « Don Giovanni » à l'auditorium de Bordeaux. Enfin, ils ont accueilli et vont accueillir des intervenants jusqu'à la fin de l'année scolaire : atelier philosophique sur la séduction, atelier paléontologique avec l'APBA.
- > les CM1/CM2 de Mme LAMOTHE ont fait une journée ex-

cursion à Cap Sciences à Bordeaux puis à la Réserve Naturelle Géologique de Saucats, pour explorer un cours d'eau et la faune aquatique. Ils ont également mis en place un lombricomposteur dans la classe, avec l'aide de Thomas BERTELOOT de la CCM.

Ces deux classes vont également accueillir une astrophysicienne, dont l'intervention portera sur la galaxie.

> les classes de Mmes MORAND et ABELS-MUSEMAQUE (CE2/CM1) ont participé à une journée pédagogique et ludique à Balizac, avec au programme du sport, de l'entraide... dans un magnifique cadre naturel.

> la classe de Mme MORAND (CE2/CM1) a travaillé, tout au long de l'année, sur un projet alliant musique et danse, une restitution numérique sera faite aux parents.

> les élèves des deux classes de CP de Mmes PALLARO et CAILLAUD participeront à la fête de la musique le 21 juin prochain.

> les élèves de la classe de Madame COSTANZO (CE1/CE2) ont participé au projet "Mon Saint-Médard" avec la compagnie les CREANTS.

> les classes de Mmes BATAILLE, COSTANZO, CAILLAUD et PALLARO (CP, CE1 et CE2) étaient inscrites cette année au projet Chante École, qui a pour objectif de développer les pratiques chorales collectives à l'école (découverte de la voix, jeux vocaux, chant choral).

C'est le 17 mai dernier et après plusieurs mois de répétitions assidues, que les élèves de ces quatre classes se sont produits à Pessac, sous les yeux émerveillés de leurs familles (350 participants) et de leurs enseignantes.



Mon Saint-Médard, hier, aujourd'hui, demain

**LE SAMEDI 2 JUILLET "LES CREANTS"
INVESTISSENT LE VILLAGE !**



Comme vous avez pu sans doute le remarquer, Les Créants se baladent sur la commune depuis quelques semaines. Après un travail de recherches sur l'histoire de la commune, nous organisons un **spectacle déambulatoire participatif** dans le village le 2 juillet en après-midi. A travers différentes époques, nous vous guiderons sur cinq lieux emblématiques du village et nous vous ferons découvrir ce que **la mémoire** de Saint-Médard nous a inspiré ! Cette déambulation sera suivie, en soirée, de **BAZAR** notre spectacle improvisé théâtral, musical et dessiné. **Nous avons besoin de vous !** Vous aimez le foot ? On vous veut dans notre équipe ! Vous êtes un subtil commentateur sportif ? Appelez-nous ! Vous êtes meilleurs au Baby-foot (sacrés ligaments croisés) ? Nous sommes là ! Vous ne ratez aucun mariage ? Dites-le-nous ! Vous adorez lire des discours poignants et faire vibrer des assemblées ? Rejoignez-nous ! Vous avez une passion cachée pour le théâtre depuis le CM2 et la classe de Madame Clédel ? Nous vous aiderons à la dévoiler ! Vous êtes menuisier ou vous rêvez de l'être ? Nous vous attendons ! Mais aussi, si vous aimez organiser, penser aux moindres détails, vous sentir utile, accompagner un groupe d'un point A à un point B, réhydrater vos prochains, nous sommes faits pour nous rencontrer ! Oui, vous avez bien compris, n'hésitez pas à nous joindre par mail à memoirestmedard@gmail.com ou par SMS au 06 60 28 50 23

Évènement et spectacle gratuits et familiaux !

Samedi 2 juillet : Saint-Médard fêtera sa mémoire

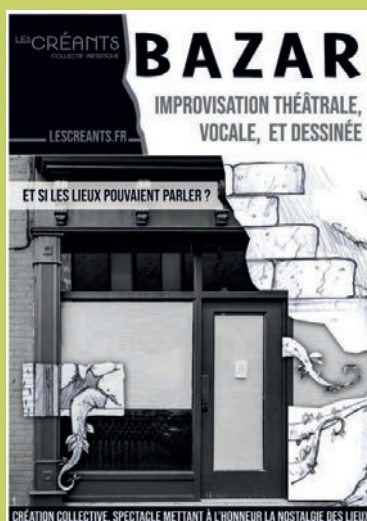
> De 16h30 à 18h30 : **SPECTACLE DEAMBULATOIRE** dans le village, sur réservation (nombre de places limité)

> 18h30/21h : cocktail à la suite du spectacle déambulatoire / jeux surdimensionnés par la Ludothèque "Les couleurs du jeu" / exposition photo / espace Chill avec écoute des enregistrements de témoignages / restauration et buvette par le Comité des fêtes

> 21h : **SPECTACLE BAZAR** des "Créants" à la salle des fêtes (sur réservation) avec lecture de la nouvelle « Les faiseurs de bonheur » de Martine RANCEZE

> 22h30 : Soirée dansante, jeux et animations.

INSCRIVEZ-VOUS VITE LES PLACES SONT LIMITEES !



Plusieurs formules :

- 1- spectacle déambulatoire
- 2- spectacle Bazar
- 3- les deux spectacles par mail :

bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr en précisant le nombre et la formule choisie.

avec le soutien
du Département de la Gironde

AGENDA juin / juillet

Vente publique de livres

Devant la bibliothèque - Samedi 4 juin - de 10h à 12h

Livres sortis des collections de la bibliothèque

Prix unique : 1€ le livre

Vote Prix de la Mouette

À la bibliothèque - jusqu'au 15 juin

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 15 juin - 10h30/11h30

Séance spéciale "Toupetikili" (sélections pour les 0/3 ans proposées par biblio.gironde)

Sur inscription

Expositions

Découvrez les travaux des enfants réalisés au cours des ateliers des parcours artistiques et culturels "chemin faisant" proposés par la CCM :

> 6 classes de collège ont abordé l'histoire du féminisme à travers l'écriture et l'illustration « Des luttes et des rêves » avec l'auteure Pascale Moisset et les artistes sérigraphes de l'association L'Insoleuse.

> les enfants du centre de loisirs élémentaire ont expérimenté à travers des livres maquette, les notions d'espace, d'urbanisme et d'utopie, avec l'association Extra et Marion Bataille.

Partir en livre

Mercredi 6 juillet de 10h30 à 17h30

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 20 juillet - 10h30/11h30

"L'amitié" - pour les 0/3 ans

Sur inscription

L'été de la bibliothèque

> Samedi 2 juillet : fermeture, le village sera en fête pour le projet "Mon Saint Médard : hier, aujourd'hui, demain"

> Horaires de juillet

Mardi 15h30/18h

Mercredi 14h30/18h

Vendredi 10h/12h - 15h30/18h

Fermé le samedi

> Fermeture estivale au mois d'août

Concours de poésie : les grands gagnants !

Félicitations aux vainqueurs ainsi qu'à tous les participants pour leurs magnifiques poésies et dessins.



Jean DECOBECQ
chez les petits



Nina SERRANO-MUNOZ et Marion VIMES
chez les moyens



Nina AHMED-YAHIA SCHMIT
chez les grands

Partir en livre

"PARTIR EN LIVRE", sur le thème de l'amitié, avec la librairie itinérante "Des livres à bord".

Organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture, Partir en Livre est la grande fête du livre jeunesse.

Programme du mercredi 6 juillet :

> 10h30/12h : atelier d'écriture "correspondances", sur inscription, à partir de 7 ans

> 14h30/16h : atelier scrapbooking "cartes postales", sur inscription, à partir de 7 ans

> 16h30 : lecture animée des petits (1/3 ans)

> 17h : lecture animée des plus grands (à partir de 4 ans)

Toute la journée, retrouvez un espace lecture en extérieur et la camionnette colorée de notre librairie !

Fête de la musique

Réservez votre soirée du mardi 21 juin !

Au programme sur la place de la Loi 1901 :

> 18h30 : les élèves des écoles (maternelle et élémentaire)

> 19h : Post'it

> 20h30 : SINEP

Restauration et buvette sur place

Office de tourisme de Montesquieu : labélisation Qualité tourisme™

Courant février, l'équipe de l'Office de Tourisme de Montesquieu a obtenu la certification "Qualité Tourisme™", valable cinq ans, pour ses bureaux d'informations de Léognan et de Martillac, avec une note de 95,06 %. Cette labellisation fut motivée par notre volonté d'améliorer les méthodes de travail internes, la qualité du service fourni aux visiteurs et d'apporter une reconnaissance à notre savoir-faire.

Qu'est-ce que "Qualité Tourisme™" ?

La marque Qualité Tourisme™ est un gage de confiance. C'est une marque qui réunit les professionnels du tourisme dont l'objectif principal est la qualité du service. Obtenir la certification, c'est s'engager sur le long terme dans les domaines

de l'accueil, de la communication, du confort des lieux, du développement durable et de la valorisation touristique de la destination. Tout cela dans le but de contenter son public.

Quels objectifs pour l'Office de Tourisme ?

Avec cette notation, nous souhaitons sans cesse améliorer la qualité de l'accueil et être le garant de l'excellence de notre destination.

Nous souhaitons également accompagner les prestataires de tourisme de la Communauté de communes de Montesquieu dans cette démarche pour qu'ils puissent, comme nous, arborer leur qualité d'accueil avec beaucoup de fierté.

Les Estivales de Pessac-Léognan

L'équipe du Château d'Eyrans a le plaisir de vous inviter aux Estivales de Pessac-Léognan, les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 de 10h à 19h.

Venez découvrir nos vins au cours de visites et dégustations gratuites tout le week-end. Des ateliers vignes et famille seront aussi disponibles sur réservation.

Les midis, régalez-vous avec Juna, un Food-Truck local à la cuisine gourmande, vitaminée et 100% maison.

Profitez de l'instant avec des concerts gratuits de 12h30 à



14h00. Le samedi, musiques latines avec le groupe Chili All Star et le dimanche, découvrez Waagal un artiste multi-instrumentiste à l'univers singulier (didgeridoo, handpan,...).

En famille ou entre amis, nous vous attendons pour partager ce moment festif au sein de notre propriété familiale.

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur Facebook et sur notre site web : savigneux.com

Rénovation énergétique : plateforme locale

La Communauté de Communes de Montesquieu en partenariat avec le CREAQ propose un service vous permettant de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Plateforme Graves et Landes de Cernes avec France Renov

Les conseillers en énergie du CREAQ vous accueillent ainsi tout au long de l'année sur rendez-vous, gratuits et personnalisés, pour répondre à toutes vos questions et vous assister dans vos démarches. Que vous soyez locataires ou propriétaires, ces spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apporteront des conseils neutres, indépendants et objectifs. Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous :

- > Vos consommations énergétiques et les économies possibles
- > Les aides financières accordées
- > L'isolation de votre maison

- > Le type d'équipement de chauffage à choisir
- > Les énergies renouvelables
- > La lecture de vos devis

Permanence à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu

Le deuxième jeudi de chaque mois, une permanence sur la rénovation énergétique se déroule à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan de 14h à 17h (rendez-vous d'une heure).

Contactez les conseillers du CREAQ par téléphone les lundis, mardis et vendredis au 05 57 95 97 04



Samuel DENIS et Jade CLEMENT : les nouveaux gérants du PROXI



La supérette PROXI de la commune accueille depuis deux mois ses nouveaux gérants. Retournés sur l'île d'Oléron, la famille GRECO a laissé la place à Samuel et Jade, venus de Loire-Atlantique. Après avoir exercé le métier de boucher pendant 13 ans pour lui et peintre en bâtiment pour elle, ce jeune couple (Samuel a 29 ans et Jade en a 22) a décidé de reprendre un commerce de proximité. Ils ont sillonné les routes du Sud-Ouest pour trouver le lieu qui leur conviendrait. Ils ont eu un vrai coup de cœur pour ce local et ont décidé de se lan-

cer ! Sous l'enseigne PROXI, mais indépendants, ils sont déterminés à **proposer à leur clientèle des produits de qualité et locaux**. En effet, leurs rayons sont déjà achalandés d'œufs de Beautiran, de pâté Lou Gascon... et ils mettent tout en œuvre pour trouver de nouveaux fournisseurs. Ils ont également ouvert un **rayon boucherie charcuterie traiteur**, ce qui manquait sur la commune. Fort de ses années d'expérience en la matière, Samuel s'est aménagé un bel espace boucherie dans la supérette, où il peut travailler la viande et les préparations. Là aussi, qualité et proximité sont au rendez-vous. En plein développement, l'espace traiteur propose ses plateaux (sur commande) pour l'été. Ils ont également créé une gondole spécifique pour les bébés avec des produits bio et accessibles.

Souhaitons la bienvenue à ce jeune couple accueillant, entreprenant et motivé !

Horaires d'ouverture :

mardi au samedi 8h/19h30 - dimanche 9h/13h

PROXI

1, rue Pablo Picasso

05 57 04 14 45

Facebook : boucherie d'Eyrans

Estelle MOREAU : "Secrets de Miel"



Vous l'avez certainement déjà vue dans la commune, se promener avec une poussette, entourée d'enfants. Quoi de plus normal, Estelle MOREAU est assistante maternelle agréée. Agée de 39 ans, pacsée et maman de deux enfants, cette Rochelaise d'origine s'est installée dans notre commune en 2017. Son parcours professionnel est assez éclectique, mais toujours en lien avec le contact humain. En effet, tour à tour

elle a été restauratrice, serveuse, a travaillé en boulangerie et depuis la naissance de sa fille aînée, a passé l'agrément pour être assistante maternelle. En parallèle, elle a exercé pendant douze années la fonction de vendeuse à domicile indépendante (VDI) pour la société Tupperware.

Depuis quelques mois, elle est VDI pour la marque « Secrets de Miel », qui propose une gamme complète d'apithérapie. Entreprise française et familiale, « Secrets de Miel » sait compter sur son savoir-faire d'exception dans l'apiculture, développé depuis cinq générations. Cette société a créé toute une gamme de soins de beauté et bien-être, grâce aux

merveilles de la nature et aux trésors de la ruche.

Estelle MOREAU est désormais une Api'Conseillère qui propose, outre la gamme complète, d'organiser des ateliers soins / bien-être à domicile ou dans un lieu accueillant. Elle sera présente devant le magasin Oh Fruits le 4 juin et sur le marché communal le 12 juin, afin de vous faire découvrir ses produits. Elle recherche également des partenaires pour développer son projet et accueillir ses produits.

N'hésitez-pas à la contacter, son dynamisme et son sourire sont communicateurs !



Estelle MOREAU "Secrets de Miel"

06 07 13 70 61

<https://www.secretsdemiel.com/>

Instagram et Facebook

Agenda

Juin / Juillet 2022

- > Samedi 4 juin
- Vente de livres
- 10h/12h - bibliothèque
- > 10, 11 et 12 juin
- Fête du village
- > Dimanches 12 et 19 juin
- Elections Législatives
- 8h/18h - salle des fêtes
- > Mercredi 15 juin
- Club des bébés lecteurs
- 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Mardi 21 juin
- Fête de la musique
- A partir de 18h30 - place de la Loi 1901
- > Vendredi 24 juin
- Kermesse de l'école élémentaire
- Stade de la Bugonne
- > Mercredi 29 juin
- Soirée théâtre périscolaire
- 20h - salle des fêtes
- > Vendredi 1^{er} juillet
- Kermesse de l'école maternelle
- Ecole maternelle
- > Samedi 2 juillet
- Mon Saint Médard
- Centre bourg
- > Mercredi 6 juillet
- Partir en livres
- Toute la journée - bibliothèque
- > Mardi 13 juillet
- Sardinade du SSM
- Stade de la Bugonne
- > Mercredi 20 juillet
- Club des bébés lecteurs
- 10h30/11h30 - bibliothèque

FOCUS

La chasse aux oeufs en photos

